

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 64 (1984)
Heft: 2

Artikel: Enquête annuelle sur les échanges franco-suisses et la présence suisse en France dans le domaine des services
Autor: Chambre de commerce suisse en France
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-887326>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Enquête annuelle sur les échanges franco-suisse et la présence suisse en France dans le domaine des services

Le ralentissement général de la croissance de l'économie française n'a guère favorisé, ces derniers temps, les échanges commerciaux franco-suisse et en particulier les importations de produits suisses en France. Parallèlement, les entreprises et les échanges de services ne semblent pas avoir trop souffert de ce rétrécissement conjoncturel, même si ces secteurs d'activité n'accusent pas – il est vrai – une évolution uniforme. Globalement, la place occupée par les entreprises suisses de service opérant sur le marché français est correctement défendue.

Cela est particulièrement vrai pour l'ingénierie, les sociétés de conseils et les fiduciaires, les assurances dommages et vie, les transports routiers et ferroviaires.

De leur côté, la distribution, le tourisme, les transports aériens subissent les contrecoups de la baisse du pouvoir d'achat intervenue en 1983 ainsi que l'effet de certaines mesures restrictives mises en place par les pouvoirs publics.

Toutefois, là où des dégradations de situation sont intervenues, elles restent relativement limitées et les emplois, dans l'ensemble, n'ont pratiquement pas varié.

La bonne tenue du domaine des services ne se fait pas sans difficultés. Dans un marché plus fortement concurrentiel, certaines entreprises suisses, par exemple dans les transports et l'assurance, doivent faire face à des velléités protectionnistes. En effet, parmi leurs clients, des sociétés nationalisées sont incitées à donner la préférence à des entreprises à capitaux français. Ces incitations viennent aussi bien des Conseils d'administration récemment mis en place que des autorités de « tutelle ».

La part prépondérante que prennent les services tant dans les processus de restructuration que dans les tentatives de rééquilibrage de la balance des paiements nous permet de comprendre pourquoi ils risquent de devenir la nouvelle cible du protectionnisme.

Les échanges bilatéraux

Le commerce « visible » – échanges de marchandises – entre la France et la Suisse ne consiste pas seulement en transports de produits et en paiements de ceux-ci ; il est traditionnellement surmonté d'une pyramide de services qui sont rémunérés à part. La distinction faite entre les échanges commerciaux et les échanges de services est donc forcément arbitraire puisque, suivant la technique statistique, les coûts accessoires aux échanges de produits ne sont pas pris en compte. (Voir à ce sujet l'article de M. Gerhard Schwarz, qui précède).

L'importance des services attachés aux échanges de marchandises est toujours plus élevée en réalité. En effet, il ne faut pas oublier les opérations commerciales internes qui s'effectuent par exemple entre les succursales suisses en France et leurs clients français. Cette donnée est évidemment impossible à mesurer puisqu'elle varie fortement d'un produit à l'autre. Mais il est fort probable que les difficultés accrues ressenties du fait de la conjoncture se sont généralement traduites par un effort supplémentaire fourni sous forme de services. Ces prestations sont devenues plus nécessaires qu'auparavant et expliquent au moins en partie la

résistance offerte par les services à la dégradation conjoncturelle. Ce n'est pas pour les entreprises une création de revenu supplémentaire, mais bien une charge nouvelle qui aggrave nécessairement leurs dépenses. C'est le prix qu'il faut payer pour rester « dans la course ».

En 1983, les échanges entre la France et la Suisse, exprimés en tonnage ont enregistré une amélioration par rapport à l'année précédente et, pour ce qui est du mouvement Suisse-France, même par rapport à 1980.



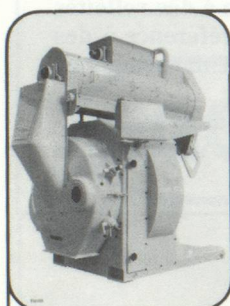
"Pour tout financement commercial: l'UBS, bien sûr."

Le commerce repose sur la réciprocité, qu'il s'agisse de pays industrialisés ou agricoles. A l'Union de Banques Suisses, nous nous efforçons de soutenir activement le commerce international par un réseau de représentations couvrant le monde entier. Nous offrons un choix étendu de services. Entre autres: financement des exportations, crédits et encaissements documentaires, garanties ban-

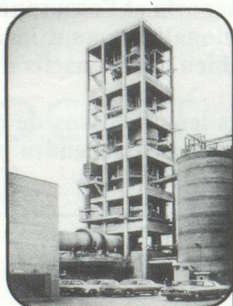
caires. Notre service de promotion des exportations conseille les intéressés, examine les problèmes, réunit les partenaires potentiels et coordonne leurs démarches.

Contactez-nous et constatez par vous-même comment l'UBS s'entend à allier les meilleures traditions bancaires suisses à la créativité en matière financière.

Les opérations bancaires internationales, c'est notre affaire.



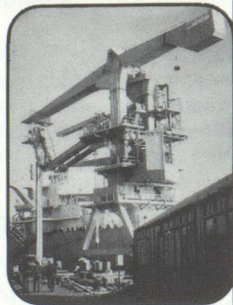
Secteur
Alimentaire
non
Alimentaire



Recherche Etude
Construction Installation



Machines
Usines
Complètes



BUHLER-MIAG

Tour Aurore Cedex N° 5 - 92080 Paris-Défense. 2
Tél. 778.61.61. Téléc 620833 F

PUB 1112



Un groupe présent dans le monde entier
La première société étrangère en France

winterthur
assurances

le partenaire de
votre vie quotidienne

Direction pour la France - Tour Winterthur
Cedex n° 18 - 92085 Paris La Défense - Tél. : 776.70.00

"Winterthur" société suisse d'assurances - entreprise régie par le code des assurances

FRANCHET - PWH

Importations de produits français en Suisse

	1981 (tonnes)	1982 (tonnes)	1983 (tonnes)	Variation 1982-1983
Rail	1 962 144	1 584 340	1 692 146	+ 6,8 %
Route	3 822 565	3 875 327	4 045 540	+ 4,4 %
Eau	1 166 465	1 143 304	1 297 634	+ 13,5 %
Air	1 886	2 073	3 821	+ 84,3 %
Oléoduc	534 810	360 104	463 870	+ 28,8 %
Total	7 487 870	6 965 148	7 503 011	+ 7,7 %

Exportations de produits suisses vers la France

	1981 (tonnes)	1982 (tonnes)	1983 (tonnes)	Variation 1982-1983
Rail	95 466	99 834	101 903	+ 2,0 %
Route	371 891	365 657	406 675	+ 11,2 %
Eau	11 467	7 113	16 279	+ 128,8 %
Air	733	674	673	-
Total	479 557	473 278	525 530	+ 11,0 %

Ces tonnages appellent quelques commentaires. Précisons d'abord que ces chiffres proviennent de la douane suisse. Les indications d'origine française ne sont pas encore disponibles pour l'année 1983. Soulignons cependant que, pour 1982, la statistique française comptabilisait sous la rubrique des importations en provenance de Suisse un tonnage plus de quatre fois supérieur à ce que la Suisse avait comptabilisé de son côté comme exportations vers la France. Cette différence est tellement énorme qu'elle mériterait une enquête fouillée. Selon nos informations, il y aurait eu par exemple 899 000 t de « boissons minérales non alcoolisées » ainsi que 580 000 t de « minerais divers » importés de Suisse en France et dont on ne trouve aucune trace dans la statistique douanière suisse !

Cette énigme mise à part, on constate un accroissement des tonnages transportés par tous les modes de transport. Selon les professionnels, les augmentations enregistrées en pourcentages peuvent difficilement être traduites en parts de marché. En effet, la statistique est muette sur la nature des marchandises prises en compte et le tonnage global constitue une notion trop imprécise pour permettre de cerner la part de chaque mode de transport. On est cependant frappé par l'accroissement du tonnage aérien France-Suisse, qui semble traduire une volonté plus affirmée des fournisseurs français de profiter des atouts que leur offre un marché suisse relativement dynamique et favorable du point de vue du change.

L'élément frappant de cette comparaison des tonnages transportés n'apparaît cependant que si l'on y introduit le facteur prix. Pour y parvenir, nous nous sommes basés sur la statistique commerciale suisse.

1981 la tonne d'exportation suisse était vendue dans le monde au prix unitaire moyen de 10 397 FS, la France l'achetait 9 907 FS ; l'année suivante, le prix mondial unitaire était de 10 525 FS, mais en France la tonne suisse ne coûtait que 9 992 FS ; en 1983, enfin, cette tendance s'accroît, puisqu'au prix unitaire mondial de 9 495 FS correspond un prix unitaire sur le marché français de 8 830 FS. Si la différence correspondait à une sorte de prime de bon voisinage et s'expliquait, par exemple, par la proximité du marché, elle serait constante. Or, elle était de 4,7 % en 1981, de 5,0 % en 1982 et de 7,0 % en 1983. C'est la décote moyenne que subit la marchandise suisse offerte sur le marché français du fait de la faiblesse du pouvoir d'achat et de la morosité générale de la conjoncture.

Les principaux secteurs

Dans le **transport de fret**, les entreprises suisses implantées en France assurent en général toutes les destinations et agissent sur un plan « pluri-modal », c'est-à-dire chargent aussi bien l'avion que le bateau, le camion que le train. L'année 1983 est généralement considérée comme une année moyenne ; le trafic métropolitain français, touché par la stagnation du pouvoir d'achat, était à la baisse tandis

Prix unitaire de la tonne de marchandises (en FS)

	1981	1982	1983
- Livrée de France en Suisse	992	955	950
- Livrée de Suisse en France	9 907	9 992	8 830

En ce qui concerne les importations de produits français en Suisse, il convient de remarquer que leur prix moyen à la tonne est relativement stable pendant les trois années sous revue, et que par ailleurs il est faible par rapport au prix unitaire des importations suisses de toutes provenances, qui a oscillé autour de 1 750 FS la tonne de 1981 à 1983. Si les prix unitaires français sont inférieures de 45 % à ces prix moyens, c'est parce que ces livraisons incluent une part importante de matières premières au prix unitaire relativement bas et incorporant peu de valeur ajoutée.

Par contre, la dégradation du prix unitaire des produits suisses livrés à la France est frappante. Elle est de l'ordre de 11 % entre 1982 et 1983 en données arithmétiques, mais supérieure à 15 % si l'on tient compte du taux de renchérissement suisse. Alors qu'en

que l'activité internationale était bien orientée. Les maisons suisses bénéficient d'une bonne réputation, ce qui leur permet de se maintenir sur le marché des destinations lointaines et difficiles comme l'Extrême-Orient. Selon les indices disponibles en début d'année, l'activité devrait être plus soutenue en 1984. Les effectifs n'ont guère varié, mais d'importantes mutations ont été effectuées sous la contrainte d'un marché plus fortement concurrentiel où certaines entreprises nationalisées donnent volontiers la préférence à des transporteurs également nationalisés.

La marche médiocre des affaires a fait disparaître de nombreux transporteurs moyens et petits. Contrairement aux conclusions qu'un tel phénomène suggère communément, les grandes sociétés n'y trouvent pas leur avantage. Bien au contraire : des tissus anciens de relations d'affaires entre petits transporteurs régionaux et sociétés dispo-

sant de réseaux internationaux disparaissent et des courants d'affaires établis de longue date sont déviés. Les sociétés suisses en ont ressenti le contre-coup dans la mesure où, pour elles, le marché français est devenu plus difficile et plus exigeant.

Dans le **transport aérien**, l'évolution du fret entre la France et la Suisse est bonne. De plus en plus, les exportateurs français se servent de l'avion pour satisfaire leur clientèle suisse dans de bonnes conditions de rapidité et de sécurité. Quant au trafic-passager, il s'inscrit nettement en baisse en 1983 par rapport à 1982. Cette situation ne s'est pas améliorée pendant le premier trimestre 1984. Les causes de ce marasme sont multiples. D'abord, c'est l'ensemble du trafic européen qui souffre d'une diminution du trafic-passager. Ensuite, dans le secteur franco-suisse, la réduction du nombre de vols Swissair entre Bâle et Paris a pesé sur les résultats d'ensemble. En outre, l'amélioration du service ferroviaire entre Paris, d'une part, et Lausanne et Genève, d'autre part, a contribué à réduire la clientèle de l'avion. Par ailleurs, les restrictions monétaires françaises en matière touristique ont diminué les effectifs transportés. Enfin, le trafic-passager se ressent de la situation économique déprimée. Celle-ci pourrait bien constituer la cause majeure de la morosité actuelle. La levée du contrôle de change renforcé à la fin de 1983 permet d'ailleurs d'escompter un redressement pour le moins partiel du trafic-passager de France vers la Suisse.

La même conclusion s'impose pour le **tourisme**. On sait que ce dernier est traditionnellement favorable à la France : pour 1982, la balance française des paiements présente un excédent de 4,2 milliards de FF au titre du tourisme franco-suisse. Les chiffres de 1983 ne sont pas encore connus mais, selon les premières indications, l'excédent français se serait fortement accru. Bien qu'il

convienne de faire quelques réserves sur la manière de recenser les touristes étrangers en France (les contrôles hôteliers ont été supprimés), les ordres de grandeur retenus par estimation sont probablement corrects. Selon nos sources, on pourrait assister en 1984 à un accroissement sensible du nombre de Français passant leurs vacances en Suisse. Les réservations dans les agences spécialisées au cours du premier trimestre 1984 permettent en tout cas d'envisager la hausse d'un trafic qui avait été fortement amoindri par les restrictions françaises de mars 1983.

Dans le secteur des **assurances**, la branche dommages s'est quelque peu redressée en 1983 par rapport à 1982, notamment grâce à l'automobile. Redressement sensible, par ailleurs, grâce à la bonne tenue de la bourse des valeurs, des produits financiers. Moins bonne, voire négative, était l'évolution dans les contrats multirisque-habitation, où l'augmentation des sinistres et particulièrement des vols s'est traduite par un accroissement des charges que les filiales et succursales suisses opérant en France subissent dans leurs comptes de 1984, année que ces assureurs s'accordent à juger sans optimisme exagéré. Aussi bien au niveau de la réglementation qu'à celui du marché – de plus en plus concurrentiel – les perspectives d'avenir sont un peu ternies.

Quand à l'assurance-vie, le développement des contrats nouveaux – collectifs aussi bien qu'individuels – s'est sensiblement ralenti en 1983 pour se situer aux environs de 12 à 13 % d'augmentation en termes de primes émises (contre près de 20 % en 1982). Les premiers mois de 1984 sont caractérisés par une quasi-stagnation des affaires dans le domaine des contrats-vie traditionnels. On s'attend à une année de faible rendement. Mais certains produits nouveaux comme la « garantie retraite » bénéficient d'un excellent

accueil, notamment quand ils sont proposés par des maisons suisses réputées pour leur solidité et leur sérieux, des facteurs qui comptent face aux incertitudes de la conjoncture.

Dans le **commerce de détail**, les sociétés à forte participation suisse (grandes surfaces) ont légèrement amélioré leur chiffre d'affaires par rapport à la hausse du coût de la vie. Mais les bénéfices d'exploitation n'ont pas suivi. C'est un secteur où le rétrécissement du pouvoir d'achat s'est particulièrement fait sentir et qui, au vu des prévisions pour 1984, ne s'attend pas à un renversement de tendance à court et à moyen terme.

Dans le domaine de l'**ingénierie**, où la Suisse détient une participation importante dans l'une des grandes sociétés françaises, un redressement sensible des activités et du rendement est constaté. De plus en plus, ces activités sont orientées vers la « production », directement concernée, elle, par les restructurations industrielles que la France met en place. Selon les projections faites en début d'année, on s'attend dans ce domaine à une croissance annuelle de près de 30 % des prestations demandées aux entreprises spécialisées.

*
**

Grâce à la souplesse de leurs structures d'activité et à leur faculté d'adaptation à une situation plus difficile, les entreprises suisses de services ne semblent pas avoir perdu de terrain en France. Les prestations de services sont plus nécessaires que jamais aux activités industrielles et aux échanges de produits. Dans l'intérêt des échanges bilatéraux et des emplois, voire des devises qu'ils procurent, les autorités devraient en tenir compte et renoncer au protectionnisme qui vise à discriminer « l'étranger ».

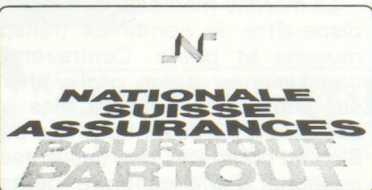
PROTÉGEZ VOTRE SANTÉ ET VOS BIENS

Maladie
Accidents
Transports
Bijoux

Vol
Incendie
Eaux
Glaces

Machines
Casco
Responsabilité
civile

Vie
Protection
juridique



Agents généraux:

**R. ZINNER
J. BEETSCHEN
H. ZURBRIGGEN**

1, rue Céard
Genève
Téléphone 21 71 33